



MANPOWER viole le droit de grève et fait séquestrer des élus!

Chez MANPOWER, il suffit de lever le voile pour découvrir une réalité sociale bien sordide !

Depuis le 31 août, une cinquantaine de salarié(e)s et élus des syndicats CGT et FO occupent tous les étages du siège de MANPOWER FRANCE, 13 rue Ernest Renan-Immeuble Eureka, à Nanterre (92) pour dénoncer la souffrance au travail et le management par la terreur qui sévit, à coups de licenciements, pressions, fausses démissions,...

De plus, dans ce contexte déjà difficile et afin d'isoler encore plus les salariés, la Direction, sur consigne de sa présidente, Françoise Gri, a décidé de tout faire pour éliminer les Comités d'Etablissement.

L'objectif recherché par la Direction est donc d'empêcher que les salarié(e)s en détresse puissent s'appuyer sur des élus de proximité (CE, CHSCT, DP) et ainsi procéder facilement à des "fausses" démissions en cascade et des licenciements massifs par la suite, sans que les instances représentatives puissent être consultées. Un véritable attentat contre les droits sociaux dans l'entreprise pour faire un maximum de profit.

Cinq élus du personnel séquestrés par des vigiles

Le jour même, une vingtaine de vigiles de la société de sécurité privée, GEOS, envoyée par la Direction ont pris position dans les entrées et à tous les étages.

Dans son acharnement contre le droit de grève, la direction a donné consigne de bloquer les grévistes, à chaque étage, de leur interdire tout déplacement, y compris aux représentants du personnel.

Pour contrer la résistance des salarié(e)s, MANPOWER est montée d'un cran. **Elle a donnée ordre aux vigiles, de bloquer 5 élus du personnel dans un bureau situé au 4^{ème} étage, et de les empêcher de recevoir de l'eau et de la nourriture de l'extérieur.**

**C'est inacceptable et condamnable!
Cela s'appelle une séquestration !**

USI-CGT

**Case 460 – 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex ☎ 01 48 18 84 16 / Fax 01 48 18 82 59
Courriel : contact@usi.cgt.fr - Site internet : www.usi.cgt.fr**

Cette société de sécurité privée ne fait pas dans la dentelle.

Engagés dans le conflit irakien et spécialistes du Renseignement « économique », ses « agents » sont rompus aux techniques musclées des mercenaires.

Le patronat a donc franchi un cap dans la répression antisyndicale et les syndicalistes sont traités comme des militants à abattre.

Mercredi 1^{er} septembre, le Préfet a été interpellé par la CGT pour faire cesser immédiatement de telles pratiques.

A l'heure où ce tract est rédigé, le Préfet fait la sourde oreille. Rien n'y fait pour obliger ce sinistre employeur à se plier à la Loi. Le Préfet serait-il donc à la botte du MEDEF ?

Par cette opération hors-la-loi, MANPOWER fait la démonstration d'un mépris total des lois républicaines et, en toute impunité, pratique sur le territoire français, la méthode des milices patronales nord-américaines.

Les salariés permanents maltraités, le droit de grève bafoué

Au-delà des tentatives de licenciements, des pressions en tout genre et du management par la terreur, MANPOWER s'est marqué un objectif : démolir le Code du travail, liquider les acquis sociaux et enterrer le droit de grève.

MANPOWER s'acharne depuis des mois sur les personnels et les militants syndicaux qui n'acceptent pas de courber l'échine et qui ont décidé de ne pas succomber à la peur qui tétanise trop de salariés dans l'entreprise.

Françoise GRI, présidente de MANPOWER, si soucieuse devant les médias, du « bien-être de ses collaborateurs », n'hésite pas à s'attaquer à l'activité syndicale et empêcher les salariés de s'organiser collectivement.

L'objectif de la Direction d'éradiquer le droit de grève et le droit syndical de l'entreprise, n'est plus à démontrer. La chasse aux syndicalistes ne fait que commencer.

L'Union Syndicale de l'Intérim CGT dénonce ces atteintes graves et cette répression qui se développent contre le droit d'expression et le droit de grève, et rappelle qu'elle reste fermement engagée dans tous les combats décidés par les salariés pour défendre les libertés, les droits et faire aboutir les revendications.

Montreuil, le 2 septembre 2010

USI-CGT

Case 460 – 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex ☎ 01 48 18 84 16 / Fax 01 48 18 82 59
Courriel : contact@usi.cgt.fr - Site internet : www.usi.cgt.fr